

POLITIQUES ET OBJECTIFS DU CANADA AUX NATIONS UNIES

Les six principaux objectifs de la politique étrangère du Canada, tels que définis dans l'exposé de la politique étrangères du Canada, sont les suivants:

- encourager l'essor économique
- sauvegarder la souveraineté et l'indépendance
- travailler pour la paix et la sécurité
- favoriser la justice sociale
- rehausser la qualité de la vie
- assurer un environnement naturel et harmonieux

Il est presque inévitable que les activités de l'Organisation des Nations Unies en viennent à toucher à de nombreux aspects de ces objectifs de la politique étrangère canadienne et que les représentants canadiens auprès des Nations Unies aient l'occasion et le devoir de poursuivre ces objectifs de plusieurs manières différentes. Des objectifs particuliers ont été choisis en raison de leur importance intrinsèque:

- (1) contribuer au développement économique et social
- (2) s'efforcer de mettre fin à la course aux armements
- (3) favoriser le maintien et l'établissement de la paix par l'intermédiaire des Nations Unies
- (4) concilier les objectifs du Canada en Afrique australe
- (5) prendre des mesures pour empêcher la détérioration du milieu humain
- (6) favoriser la coopération internationale dans l'utilisation pacifique des réseaux de satellites
- (7) favoriser la coopération internationale dans l'utilisation du fond des mers au-delà des limites de juridiction nationale.
- (8) promouvoir le respect des droits de l'homme, comprenant l'adhésion aux diverses conventions des Nations Unies
- (9) contribuer au développement progressif et à la codification du droit international
- (10) exprimer la dualité linguistique du Canada aux Nations Unies
- (11) contribuer au développement des institutions des Nations Unies en tant que centre où s'harmonisent les efforts des nations